

Nantes, le 24 février 2020

Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Olivier VERAN
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LETTRE OUVERTE

Objet : Mouvement de grève des Personnels Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale
dans la Fonction Publique Hospitalière

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du mouvement de grève des personnels manipulateurs d'électroradiologie médicale, vous avez reçu le 15 janvier 2020 une délégation de personnels et leurs représentants. A la suite de cette rencontre, vous avez adressé un courrier le 22 janvier 2020 à Madame Agnès BUZIN, Ministre des solidarités et de la santé à cette date, Madame BUZIN ayant quitté ses fonctions.

Dans ce courrier vous transcrivez les revendications de ces personnels tout en étant conscient, puisque vous l'écrivez, que leur profession, leurs missions ont fortement évolué au fil de la complexification et de la diversification des techniques d'imagerie médicale. Vous proposez à Madame la Ministre de faire un bilan de ces évolutions tout en traçant les perspectives à 10 ans et vous vous demandez si une mission d'inspection de type IGAS ne serait pas utile pour ce faire.

Maintenant que vous êtes à la tête de ce ministère qu'en est-il ? Vos propositions ont-elles été suivies d'effet ?
Si oui, pouvez-vous nous indiquer les modalités de cette mission, sa durée, et quand interviendront vos propositions ?
Si non, qu'envisagez-vous pour répondre aux revendications de ces personnels ?

Nous vous rappelons que les MERM revendiquent une revalorisation de leur grille salariale, une reconnaissance de la pénibilité et de l'exposition aux risques inhérents à leur profession (rayonnements ionisants, champs magnétiques, radioactivité) par un départ à la retraite anticipée ; l'exclusivité de l'utilisation des machines d'imagerie médicale ; des effectifs supplémentaires pour mener à bien leurs missions et répondre aux besoins des usagers ; l'accès aux différentes primes dites BUZIN, VEIL, alors qu'ils pourraient y prétendre répondant aux critères d'activité définis dans les décrets. La mise au stage de tous les agents contractuels fait aussi partie des revendications pour pérenniser l'emploi dans la fonction publique hospitalière de façon à rendre plus attractif ce métier pour lequel les établissements ont des difficultés pour recruter, les établissements privés étant plus attractif autant en terme de rémunération qu'en terme de pérennisation de l'emploi (CDI).

Vous ne pouvez ignorer que ce métier, ces dernières années, a considérablement évolué. Ces personnels doivent s'adapter et se former en permanence à l'évolution technologique des nouveaux appareils. Ils doivent être performants et répondre à l'activité qui ne cesse de croître, alors que les moyens en effectifs n'évoluent pas dans les mêmes proportions qu'évolue l'activité. Ils doivent aussi s'adapter et répondre aux nouveaux modes de gestions qui leurs sont imposés au sein même du service public comme le groupement d'intérêt économique (G.I.E).

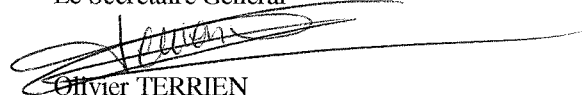
Cette profession, bien souvent tenue dans l'ombre, car peu connue et reconnue, est indispensable dans le parcours soin patient. Une fuite de ces professionnels vers les établissements privés et le déficit de recrutement dans les établissements de la FPH n'étant plus attractifs risque de mettre en péril la continuité des soins et plus généralement du service public.

Dans ces conditions, nous attendons des réponses urgentes aux revendications des personnels Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale avant que la situation ne s'aggrave. La fuite de ces professionnels, le défaut de recrutement, l'absence volontaires à se former à cette profession pourraient à terme induire des délais de prise en charge pour les usagers qui se rallongeraient voire la fermeture d'appareil d'imagerie comme la fermeture de lits dans certains établissements qui n'arrivent d'ores et déjà plus à recruter d'aides-soignants (es) et d'infirmiers (ères).

Dans l'attente d'une réponse urgente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

SYNDICAT CGT
CHU de NANTES
3 rue Gaston Veil
44093 NANTES Cedex 1

Pour le Syndicat CGT
Du CHU de NANTES
Le Secrétaire Général



Olivier TERRIEN